



« Traduire les idées dans le langage de tous » : Roger-Pol Droit et la diffusion des idées

François Thomas

DANS **REVUE INTERNATIONALE DE PHILOSOPHIE** 2019/1 n° 287 , PAGES 91 À 106
ÉDITIONS **DE BOECK SUPÉRIEUR**

ISSN 0048-8143

ISBN 9782930560380

DOI 10.3917/rip.287.0091

Date de mise en ligne : 27/02/2019

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-internationale-de-philosophie-2019-1-page-91?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

« Traduire les idées dans le langage de tous » : Roger-Pol Droit et la diffusion des idées

FRANÇOIS THOMAS

On aurait tort d'oublier qu'un des rôles importants des intellectuels, et singulièrement des philosophes, fut et demeure de faire circuler des idées. Ce n'est certes pas leur seul rôle. Mais ce n'est pas non plus le moindre. Diffuser, faire connaître, objecter, critiquer, aiguïser le débat, organiser les confrontations, ce ne sont pas des tâches inutiles ni négligeables. Sans doute exigent-elles même, pour être correctement conduites, une intelligence précise des situations et des enjeux.¹

Il existe une nécessité impérieuse, pour le philosophe, de pouvoir expliquer ce qu'il fait à ceux qui travaillent ailleurs. Cette exigence de traduire les idées, même les plus complexes, "dans le langage de tous", comme dit Bergson, ne doit pas quitter la pensée contemporaine. [...] J'ai consacré une partie de mon temps, au long de ma vie, à ce travail de transmission, de diffusion et de pédagogie. Car une des tâches importantes des intellectuels est d'expliquer – leurs propres idées, celles des autres, les enjeux et lignes de force qui traversent l'histoire.²

C'est en ces termes, au seuil d'ouvrages consacrés à présenter la pensée d'auteurs du XX^e siècle, que Roger-Pol Droit définit et défend la tâche de diffusion du savoir. Faire circuler les idées, expliquer les enjeux, traduire dans un langage accessible la complexité des problèmes philosophiques : ce rôle de « passeur » entre le monde de la recherche et le grand public constitue l'un des traits marquants de son travail et a fait sa popularité. On ne saurait réduire ses travaux à cette tâche de transmission et popularisation, quelle que soit son importance. Néanmoins, le souci de la pédagogie, le désir de partager le savoir et de faire sortir les connaissances des cercles plus ou moins étroits de leur élaboration, sont au cœur de l'ensemble de ses ouvrages. Un souci de lisibilité et d'accessibilité détermine leur écriture et leur forme. Un livre comme *L'oubli de l'Inde*, initialement publié aux Presses Universitaires de France, s'ouvre par

1. Roger-Pol Droit, *La Compagnie des contemporains*, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 14.

2. R.-P. Droit, *Maitres à penser*, Paris, Flammarion, 2011, p. 16.

un avertissement indiquant que « cet essai n'est pas destiné aux spécialistes » et que son auteur a « tenté qu'il soit dépourvu de jargon³ ».

Il s'agit bien, dans les différentes publications de R.-P. Droit, de « faire circuler des idées », que ce soit par les chroniques dans *Le Monde* – qui se font l'écho de l'actualité éditoriale en sciences humaines –, les recueils d'entretiens avec des penseurs contemporains, les ouvrages de vulgarisation, ou les ouvrages issus de la recherche et destinés aux « non spécialistes ». Cette circulation des connaissances est aussi mise en œuvre par le dialogue entre les différentes disciplines, par la confrontation des perspectives. Et c'est bien, encore, une forme de circulation du savoir qu'offre R.-P. Droit par ses textes sur la pensée indienne, par son ouverture aux « philosophies d'ailleurs ». Sa connaissance de la tradition indienne et de sa réception, assez rare dans le paysage philosophique français, constitue la matière de ses travaux en histoire des idées, mais irrigue aussi des ouvrages plus populaires, comme *Ma Philo perso de A à Z* ou *Esprit d'enfance*.

C'est à cette dimension du travail de R.-P. Droit que nous nous intéresserons, et à travers celui-ci, aux enjeux de la diffusion du savoir et de la philosophie. Comment penser ce rôle et cette exigence qu'évoque R.-P. Droit dans les lignes que nous avons citées ? En quoi cette tâche appartient-elle plus particulièrement aux philosophes ? D'autre part, qu'est-ce qu'écrire de la philosophie pour un public non spécialiste voire non connaisseur ? Quels sont les procédés de « traduction » ?

Nous commencerons par situer le travail de R.-P. Droit dans le contexte éditorial et intellectuel qui est le sien, puis nous dégagerons quelques caractéristiques de son écriture et quelques procédés auxquels il recourt pour rendre ses textes accessibles. Nous montrerons, enfin, que ces procédés eux-mêmes doivent être replacés au sein d'une réflexion plus générale sur le langage et sur les liens entre raison et imagination.

Faire circuler les idées aujourd'hui

Soulignons quatre points.

Tout d'abord, cela a été souvent relevé, la publication d'ouvrages à destination du grand public a connu depuis les années 1990 un essor important, correspondant à un désir d'une philosophie plus populaire, à qui l'on demande d'apporter des éclairages sur les grandes questions de l'existence, les évolutions

3. R.-P. Droit, *L'Oubli de l'Inde*, 1989, rééd. Points Seuil, Paris, 2004.

de la société, la vie quotidienne et ses problèmes⁴. Ce phénomène correspond, du côté de la recherche universitaire, à un regain d'intérêt pour la conception antique de la philosophie comme art de vivre, aspiration à la sagesse, et pas seulement comme construction doctrinale. Dans les années 1980, Pierre Hadot, notamment, a joué un grand rôle dans la réhabilitation de l'idée de la philosophie comme exercice spirituel⁵. Comme le note R.-P. Droit, Hadot « a rappelé, pour les chercheurs comme pour le grand public, combien la philosophie consistait, avant tout, en une conversion existentielle. Au cœur de la démarche philosophique se tient selon lui un changement profond, concerté et volontaire, dans la manière d'être au monde⁶ ». Les conceptions antiques sur la vertu « thérapeutique » de la philosophie ont fait également l'objet de publications marquantes hors de France, comme l'ouvrage de Martha Nussbaum en 1994, *The Therapy of Desire. Theory and Practice in Hellenistic Ethics*⁷.

Une deuxième caractéristique du contexte intellectuel depuis le milieu du XX^e siècle, soulignée par R.-P. Droit, consiste en « l'éclatement de la pensée contemporaine⁸ ». Le cloisonnement des disciplines, leur spécialisation, leur technicité ont rendu illusoire l'idée d'atteindre un point de vue unifiant, surplombant l'ensemble du savoir et de la réalité, un « point de vue de Sirius⁹ ». Les différentes sciences constituent autant de « langages divers », difficilement compréhensibles les uns pour les autres. Cela même rend nécessaire le travail de « traduction » et de « circulation des idées » évoqué par R.-P. Droit. « Pouvoir expliquer ce qu'il fait à ceux qui travaillent ailleurs » devient une nécessité pour tout chercheur. « Traduire » ses recherches dans un langage accessible au non-spécialiste et, réciproquement, s'intéresser à ce que font « ceux qui travaillent ailleurs », pratiquer ce « pas de côté », est une condition au décloisonnement des savoirs, à la vitalité même de la recherche.

Ce rôle appartient aux intellectuels et « singulièrement aux philosophes », précise R.-P. Droit, dans la mesure où le philosophe est par définition le « non-expert ». A la différence du biologiste, du sociologue, de l'historien, etc., qui possèdent leur domaine de compétence propre, le philosophe est celui qui

4. Voir Léa Maubon, *Les Ouvrages philosophiques à destination du grand public : pour quelle philosophie ?*, Lyon, Ensib, ENS, 2010 ; voir aussi Philippe Beck et Denis Thouard (dir.), *Popularité de la philosophie*, Paris, ENS de Fontenay Saint Cloud, 2002 ; Jacques Bouveresse, *Le Philosophie et le réel*, Paris, Hachette, 2000.

5. Pierre Hadot, *Exercices spirituels et philosophie antique*, Paris, Études Augustiniennes, 1981.

6. R.-P. Droit, *Ma Philo perso de A à Z*, « Hadot », Paris, Seuil, 2013, p. 226.

7. Martha Nussbaum, *The Therapy of Desire. Theory and Practice in Hellenistic Ethics*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

8. R.-P. Droit, *La Compagnie des contemporains*, op. cit., p. 15.

9. R.-P. Droit, *Philo perso*, op. cit., p. 17.

« n'appartien[t], *stricto sensu*, à aucune discipline constituée¹⁰ » : « Philosophe, ici, est à entendre en un sens large, conforme d'ailleurs à son sens littéral : celui qui cherche à savoir. Il appartient à la philosophie, me semble-t-il, d'arpenter ce paysage éclaté¹¹. »

Cette même impossibilité d'un point de vue surplombant les autres disciplines, ou l'impossibilité de fonder l'édifice de la science sur quelques principes fondamentaux, transforme la démarche philosophique en une circulation horizontale à travers les savoirs. Face à l'absence de points fixes et de vérités définitives, face à la disparition des grands systèmes philosophiques, la pensée doit se faire mobile. Il convient ainsi, selon R.-P. Droit, d'« explorer des possibilités de l'esprit plus diverses qu'on ne le croit¹² », de faire circuler des idées mais aussi de circuler soi-même entre celles-ci. « “Savoir tout” peut vouloir dire : voyager constamment dans le cercle de l'encyclopédie, naviguer sans fin des mathématiques à la géographie, des coutumes à la chimie, des temples aux ateliers, des lieux policés aux contrées barbares¹³ ».

Troisièmement, le travail de R.-P. Droit se fait l'écho d'un décentrement géographique du savoir, dans un monde politique et scientifique de plus en plus globalisé, dans lequel les centres de gravité se déplacent. Il n'est plus possible, dans un tel contexte, d'ignorer les autres traditions de pensée, de rester à ce point fermé aux « philosophies d'ailleurs ». Il s'agit, là encore, d'élargir et redéfinir les frontières de la philosophie, de regarder du côté de ce qui est traditionnellement tenu à l'extérieur du domaine philosophique : autres disciplines, autres langues, autres conceptualisations.

Enfin, les travaux de R.-P. Droit reflètent une certaine importance prise par l'histoire et l'historicisation des problèmes, que ce soit en France à travers les travaux de Foucault, ou de manière plus large, depuis les années 1970-80, par l'*intellectual history* et les travaux en histoire des idées. Sa manière d'aborder les textes est marquée, en tout cas, par une sensibilité aux contextes d'émergence des pensées et des problèmes, une attention à l'inscription des philosophies dans leur époque : « ne pas croire, écrit-il au début d'*Une Brève Histoire de la philosophie*, que les idées forment un monde à part, se souvenir qu'elles sont tissées à la vie d'êtres humains, enfants de leurs temps qui eurent à se battre contre l'indifférence, la calomnie, la bêtise¹⁴. » Sa démarche consiste souvent

10. R.-P. Droit, *Esprit d'enfance*, Paris, Odile Jacob, 2017, p. 1-27.

11. *Compagnie des contemporains*, op. cit., p. 15.

12. *Philo perso*, op. cit., p. 20.

13. *Ibid.*, p. 18.

14. R.-P. Droit, *Une Brève Histoire de la philosophie*, Paris, Flammarion, 2008, p. 11.

à faire un détour par l'histoire des concepts¹⁵, celle des mots eux-mêmes¹⁶, ou celle des représentations, pour éclairer les enjeux d'une question. Enfin, ses recherches sur les représentations de l'altérité et la réception de la philosophie indienne se situent explicitement dans l'héritage de Foucault et l'approche « généalogique » est centrale dans son travail, de la *Généalogie des barbares* à l'esquisse d'une « généalogie des affects », qui traverse l'ouvrage co-écrit avec Monique Atlan sur l'idée d'espoir : « Comme l'amour, l'ennui, la joie, la colère et autres sentiments, écrivent-ils, l'espoir doit être replacé dans une perspective historique¹⁷ ».

Le trait commun à ces quatre niveaux du travail de R.-P. Droit – la philosophie comme expérience et manière de vivre, la circulation des idées dans le paysage éclaté des savoirs, l'ouverture aux philosophies d'ailleurs, la remise en perspective historique – consiste en l'invitation à faire un « pas de côté », que l'on retrouve dans tous ses ouvrages : « C'est ainsi depuis qu'il y a des philosophes : commencer à penser exige une pratique du décalage, du pas de côté, du changement d'optique¹⁸ ». Au détour d'un petit texte sur le tourisme, R. P. Droit articule explicitement cette exigence avec le contexte général actuel :

Finally, les méfaits du tourisme auront sans doute ce mérite : faire redécouvrir la simple nécessité des mouvements infinitésimaux. *Peut-être la pensée dépend-elle aujourd'hui de ce type de déplacement singulier.* Il ne s'agit pas d'aller très loin. Un pas de côté suffit : d'une discipline à l'autre, d'un groupe social à son voisin, d'une lumière à l'ombre, d'une théorie à une fiction, d'un immeuble à une forêt, d'une humeur à son contraire.¹⁹

Intéressons-nous maintenant à l'écriture même de R.-P. Droit, aux procédés auxquels il recourt dans ses travaux à destination du grand public.

Rendre la philosophie accessible à tous ?

Dans quelle mesure la philosophie se laisse-t-elle populariser²⁰ ? « La philosophie est par nature quelque chose d'ésotérique qui n'est pas faite pour le

15. Voir par ex. le chapitre 2 de *La Tolérance expliquée à tout le monde* : « une brève histoire de la tolérance », Paris, Seuil, 2008.

16. Voir par ex. *Ma Philo perso de A à Z*, entrée « Dépressions » : « un antidote mineur, mais peut-être pas inefficace, se trouve dans les significations antérieures du mot » (p. 141).

17. Monique Atlan, Roger-Pol Droit, *L'Avenir a-t-il un avenir ?*, Paris, Flammarion, 2016, p. 15.

18. R.-P. Droit, *101 Expériences de philosophie quotidienne*, Paris, Odile Jacob, 2002, préface.

19. *Philo perso*, op. cit., p. 430-431, nous soulignons.

20. Voir Denis Thouard, *Le Partage des idées*, Paris, CNRS Éditions, 2006.

vulgaire, ni pour être mise à la portée du vulgaire²¹ ». C'est ce qu'affirmait Hegel en 1802, en réponse aux tentatives de la *Populärphilosophie* de rendre le discours philosophique compréhensible par tous, de l'adapter aux attentes d'un grand public exigeant qu'« en ces temps de liberté et d'égalité²² » tout lui soit rendu accessible. Un demi-siècle plus tôt, alors que l'*Encyclopédie* venait à peine de commencer à paraître, le mot d'ordre de Diderot, « hâtons-nous de rendre la philosophie populaire²³ ! », résonnait à l'inverse comme une promesse de liberté et d'émancipation.

La philosophie se laisse-t-elle « traduire dans le langage de tous » ? Peut-on traduire sans trahir ? Qu'est-ce qui demeure de la philosophie, une fois celle-ci traduite dans les mots du langage courant ? Le philosophe allemand F. Schleiermacher, dans un célèbre discours en 1813 sur les méthodes de la traduction considérait qu'il n'y avait qu'une alternative : soit le traducteur « amène le lecteur de la traduction à l'auteur », quitte à obliger le lecteur à un certain effort de décentrement ; soit il « amène l'auteur au lecteur » et adapte le texte au goût et aux habitudes du public, de sorte que celui-ci ne se sente ni dépaysé, ni bousculé²⁴.

« Il est de fait que la philosophie doit reconnaître la possibilité pour le peuple de se hausser jusqu'à elle, mais elle ne doit pas s'abaisser au niveau du peuple²⁵ », précisait Hegel. Dès lors, la question est de savoir comment « amener » le grand public à la philosophie sans renoncer à la rigueur de l'argumentation, sans trahir la pensée des auteurs. La philosophie pour le grand public reste soupçonnée de n'offrir que de la philosophie facile, au rabais. On en perd de vue qu'il n'y a rien de facile, malgré les apparences, à rendre la pensée accessible à un public non connaisseur. D'une part, cela exige des qualités de clarté, de synthèse, mais cela suppose d'abord, pour reprendre une image de Descartes, une bonne *digestion* de ses pensées « afin de les rendre claires et intelligibles²⁶ ». Parvenir en peu de mots à reformuler et à faire comprendre, dans une écriture qui s'autorise le moins de présupposés possibles, l'essentiel d'un problème ou d'une pensée nécessite « une intelligence précise des situations et des enjeux », une réelle maîtrise des auteurs. Évoquant la figure de Heinrich

21. Hegel, *L'Essence de la critique philosophique*, trad. B. Fauquet, Paris, Vrin, 1972, p. 94-95 (*Über das Wesen der philosophischen Kritik*, 1802, GW 2, p. 125).

22. *Ibid.*

23. Diderot, *Pensées sur l'interprétation de la nature*, XL [1753], Diderot, *Œuvres complètes*, éd. Hermann, Paris, 1981, t. IX, p. 69.

24. F. Schleiermacher, *Des différentes Méthodes de traduire*, trad. A. Berman, Paris, Seuil, p. 49.

25. Hegel, *L'Essence de la critique philosophique*, op. cit., p. 95 (GW. 2, p. 125).

26. Descartes, *Discours de la méthode*, 1637, Première partie (AT VI, 7).

Heine, R.-P. Droit souligne, en passant, cette « force » qui était celle du poète allemand, « permettant de saisir et d'exposer de manière claire et concise des idées exigeant, chez d'autres, de longs détours²⁷ ».

D'autre part, il y a de manière générale une difficulté propre à la communication de la philosophie, qui est de savoir comment donner forme à la pensée sans la figer dans des mots, des formules. Comment retranscrire le mouvement de la pensée lui-même, et pas seulement des résultats privés du chemin de pensée qui y conduit ? C'est une critique souvent formulée envers les ouvrages de vulgarisation, à qui l'on reproche de livrer des résumés plus ou moins bien faits de la pensée des auteurs, de réduire celle-ci à quelques thèses dont on ne perçoit plus la nécessité. Comment mettre la réflexion du lecteur à son tour en mouvement, plutôt que de lui communiquer une sorte de prêt-à-penser ? Il s'agit moins de proposer un *digest* des grands auteurs que de « fournir », comme l'écrit R.-P. Droit dans l'introduction d'un ouvrage consacré aux philosophes du XX^e siècle, « des points de départ, exacts et accessibles, pour aborder les grands penseurs²⁸ ». Il s'agit d'écrire des textes appelés à être dépassés, dont le but est autant d'instruire que de servir d'amorce à la curiosité et la réflexion du lecteur.

Revenons au travail de R.-P. Droit. Parmi ses ouvrages, certains visent à donner accès à la pensée d'auteurs contemporains ou appartenant à l'histoire de la philosophie, d'autres proposent des mises au point sur une question ou une notion (la tolérance, l'éthique, la religion, etc.), d'autres constituent des introductions à la philosophie elle-même. Comment rendre accessibles les objets et les textes philosophiques, mais comment, aussi, susciter l'intérêt de lecteurs qui en redoutent parfois l'aridité et l'abstraction ? Essayons de dégager quelques particularités de l'écriture de R.-P. Droit, à partir de ses textes destinés au grand public. Considérons quelques traits principaux : le soin apporté à reconstituer la pensée d'autrui, la mise en valeur du conflit entre les idées, la focalisation sur ce qui constitue l'essentiel d'une pensée ou d'un débat, l'importance donnée à la réflexion du lecteur lui-même, le recours à la narration, le rôle de l'humour.

« Faire circuler des idées » : la formule implique deux choses. Il s'agit d'abord de retranscrire (traduire) fidèlement les idées en question, de se mettre au service de la pensée des auteurs, dans leur singularité. L'équilibre à trouver consiste à donner la parole à autrui, sans s'en faire pour autant le porte-parole : d'un côté épouser au plus près la pensée de l'autre pour la faire comprendre au mieux, sans

27. *Philo perso*, *op. cit.*, p. 237.

28. *Maîtres à penser*, *op. cit.*, p. 11.

subrepticement introduire ses propres idées ; de l'autre, garder ses distances : il s'agit de faire circuler *des* idées, certaines idées. Un choix s'opère. Dans la préface du recueil d'entretiens, *La Compagnie des contemporains*, R.-P. Droit définit ainsi l'exercice :

Le jeu consiste à se glisser autant que faire se peut dans la pensée d'un autre, à en approcher la logique interne, à saisir la cohérence des enchaînements d'idées afin de la restituer au plus près. [...] L'exercice implique que l'on fasse en grande partie abstraction de soi-même. À un moment ou à un autre, il arrive, que l'on ne soit pas d'accord, que l'on désapprouve tel parti pris ou telle formule, que l'on se trouve déconcerté ou agacé par tel propos. Rien n'en doit transparaître. Le but du jeu est de mettre en lumière la parole et la pensée de l'autre, non de donner place à la sienne.

[...]

La circulation des idées appartient aussi, inévitablement, au genre de la lutte et à l'espace du conflit. Ce sont certains débats qu'on favorise au détriment d'autres, certaines œuvres que l'on fait connaître, et certains points de vue. Cette situation doit être délibérément assumée. [...] Chaque entretien, comme toute activité de la pensée, désigne ses adversaires. [...] Mais on évitera de diaboliser cet inévitable aspect polémique. [...] La circulation des idées ne se confond pas avec le conflit lui-même. [...] Le minimum qu'enseigne le temps passé en compagnie des philosophes, c'est qu'on doit apprendre à vivre dans l'intelligence du désaccord²⁹.

Cette dernière remarque, qui constitue la thèse du livre récent sur la tolérance, conduit au deuxième élément que nous voulions souligner. Dans de nombreux textes, le travail de R.-P. Droit consiste à faire percevoir cette conflictualité de la pensée, « les situations et les enjeux ». Dans les ouvrages consacrés à la pensée d'auteurs contemporains ou passés, il s'agit de dégager les « idées marquantes, lignes de force et points de rupture³⁰ », autrement dit de réinscrire les pensées dans un champ de forces, en montrant à quelles positions elles s'opposent. Il s'agit moins de résumer la philosophie d'un auteur et d'exposer ses thèses, que de faire comprendre en peu de pages son projet et l'originalité de sa pensée en

29. *La Compagnie des contemporains*, op. cit., p. 13-14.

30. *Maîtres à penser*, op. cit., p. 11.

mettant l'accent, pour cela, sur la vie des idées et sur ce qui est « en jeu » dans les débats et les positions qui s'affrontent.

Cela conduit à une « réduction » à l'essentiel. Cette idée revient régulièrement, qu'il s'agisse de faire comprendre les enjeux d'un problème ou « les lignes de forces et idées marquantes » d'un auteur. « Nous avons tenté de comprendre l'essentiel et d'être en mesure de l'expliquer³¹ », écrivent R.-P. Droit et M. Atlan au début d'*Humain*. « Ce livre essaie d'indiquer l'essentiel de manière légère³² », écrit-il au début des *101 Expériences*. Dans les chroniques publiées dans les journaux, il s'agit aussi de faire apparaître l'argument central d'un livre. Là encore, il ne s'agit pas de résumer une pensée, mais de dessiner en quelques traits une esquisse de l'œuvre ou du texte. En cela, le travail de chroniqueur s'apparente moins ici à celui d'un traducteur qu'à celui d'un peintre effectuant un croquis, saisissant la forme générale d'un tableau, son rythme, son atmosphère.

Ce qui importe, c'est que le lecteur puisse se réapproprier ce qui lui est proposé. L'écriture de R.-P. Droit se caractérise par la mise en place de dispositifs argumentatifs et narratifs, destinés à susciter la réflexion du lecteur. *Le Culte du Néant* est conçu comme une « boîte à outils³³ » : « que chacun y prenne ce qui lui convient, et en fasse, dans son domaine propre, un usage éventuellement imprévu³⁴. » L'enquête menée dans *Humain* cherche à la fois à donner accès à la pensée de chercheurs contemporains, à donner un aperçu des différentes thèses en présence, et à donner au lecteur les moyens de mieux s'orienter dans ce « nœud de questions » : « Notre choix : amorcer la réflexion, rassembler assez de faits, d'avis, d'idées pour que chacun puisse prendre conscience, aussi clairement et nettement que possible, des enjeux principaux et des lignes de force³⁵. » Dans *Qu'est-ce qui nous unit ?*, il s'agit également d'« inciter à réfléchir autrement aux problèmes soulevés » sur les questions liées au lien humain³⁶. De même, les expériences de philosophie quotidienne sont d'emblée présentées comme des « dispositifs d'incitation » : « Inventer quelque chose à faire, à dire, à rêver, qui fasse éprouver un étonnement, percevoir le trouble

31. M. Atlan, R.-P. Droit, *Humain*, Paris, Flammarion, 2011, p. 15.

32. *101 Expérience de philosophie quotidienne, op. cit.*, préface.

33. R.-P. Droit, *Le Culte du néant*, Paris, Seuil [1997], 2004, p. XI : « Fidèle à ce que souhaitait Michel Foucault, je forme le vœu que ce volume puisse servir à ses lecteurs de "boîte à outils" ».

34. *Ibid.*

35. M. Atlan, R.-P. Droit, *Humain, op. cit.*, p. 14.

36. R.-P. Droit, *Qu'est-ce qui nous unit ?*, Paris, Plon, 2015, p. 12.

d'une question. Fabriquer de microscopiques événements déclencheurs, des impulsions minimales³⁷. »

Parmi les procédés utilisés par R.-P. Droit pour introduire à la pensée des auteurs et pour enclencher la réflexion, considérons en particulier le recours à la narration et à l'humour.

Le récit (ou l'orientation narrative de l'écriture) apparaît en effet comme un procédé pédagogique efficace, pour susciter l'intérêt du lecteur et le faire entrer dans la pensée d'un philosophe ou les enjeux d'une question. Mais c'est plus que cela. Le récit et la fiction ne sont pas extérieurs à la pensée et à la réflexion, il y a entremêlement, nous y reviendrons, de l'imagination, de l'émotion, et de la raison. Dans *Fous comme des sages*, ce sont des courts récits, presque des contes, qui font émerger à la fin une question philosophique. Dans *Humain*, les auteurs recourent au modèle narratif de l'*enquête*, on suit leur parcours et leurs rencontres avec les différents chercheurs, il y a comme une mise en récit et mise en scène des enjeux scientifiques et philosophiques. Dans *Une Brève Histoire de la philosophie*, R.-P. Droit reprend la formule utilisée dans la littérature du XVIII^e siècle pour introduire les chapitres : « Où il est expliqué pourquoi la vérité, contrairement à ce qu'on pourrait croire, traverse à sa manière des aventures de toutes sortes³⁸ ». On retrouve cette formule dans d'autres textes, comme dans *Le Culte du Néant*.

Cette mise en scène des idées apparaît aussi dans les recueils d'entretiens, où la description de quelques détails permet d'évoquer l'atmosphère de la rencontre, où une attention est accordée à la voix de l'auteur, à ses intonations, au rythme de ses phrases. Il s'agit par là de conduire le lecteur à son tour à « se glisser dans la pensée d'un autre ». Il s'agit, aussi, de réinscrire la réflexion dans un lieu et un moment, dans un corps, qui pense et parle, se tait, hésite, se reprend : capter et retranscrire les mouvements d'une pensée. On retrouve le même souci dans les textes d'introduction à l'histoire de la philosophie, où la présentation vise à redonner chair à la pensée des auteurs du passé en donnant son importance à l'élément biographique, à l'évocation du contexte historique et intellectuel. « S'il y a évidemment plusieurs manières de lire les philosophes et d'entrer dans leur univers, je préfère celle qui tient compte de leurs rapports à leur époque, à leurs émotions, à leur écriture³⁹. »

37. *101 expériences, op. cit.*, préface.

38. *Une Brève Histoire de la philosophie, op. cit.*, p. 11.

39. *Ibid.*

Quelle importance donner toutefois au biographique, voire à l'anecdotique ? En quoi permettent-ils de comprendre ou d'éclairer une doctrine ? Dans un texte consacré à « Hegel en caleçon », R.-P. Droit s'explique sur les rapports entre la pensée et la biographie.

Que sont les philosophes par leur vie ? Expliqués ? Sûrement pas. Si l'on veut saisir leur pensée, il faut s'attaquer aux textes, évidemment. On y ajoutera sources, contextes, débats oubliés... éventuellement. Mais les affaires de cœur et de sexe ? [...] Toute cette masse d'émotions tombe hors de l'essentiel : les concepts, argumentations et problématiques. [...] Les piliers de l'histoire de la métaphysique pourraient n'être que des noms, noms pour des pensées, plutôt que des humains vivants, pris dans le labyrinthe de leur existence aléatoire, sans que pour autant la compréhension de leurs systèmes en soit réellement affectée. Pourtant, on ne se tire pas quitte à si bon compte du problème posé par la vie des philosophes et les liens, souvent énigmatiques, ou peu intelligibles, qu'elle entretient avec leur réflexion⁴⁰.

Cette évocation de « Hegel en caleçon » fait entendre une dernière caractéristique du style et de l'écriture de R.-P. Droit, à savoir l'importance accordée à l'humour, à l'ironie, au calembour, à la légèreté du ton. « Les rires nourrissent la pensée, la stimulent, la tonifient, écrit-il dans *Esprit d'enfance*. Ce sont des déséquilibres, des remaniements, des ruptures créatrices. Pas toujours, cela va de soi⁴¹. » L'humour introduit une « craquelure » dans le discours et la pensée, et relève de cette pratique du « pas de côté » évoquée plus haut. Le texte de R.-P. Droit sur Heine met l'accent sur son humour : « Pas moyen de le faire entrer plus d'un instant dans une école, un courant, une posture. Son humour naît de cette dissonance permanente, de cette constante rupture d'harmonie⁴². » Il en va de même pour Diderot, référence centrale dans les textes de R.-P. Droit, pour qui Diderot « appartient au petit nombre des amis joyeux de l'incertain » et « incarne plus que tout autre la mobilité de la pensée sous une forme d'errance allègre, privilégi[ant] le passage d'une pensée à une autre, la douceur de la divagation d'idée en idée, la légèreté du papillonnage⁴³ ».

40. *Philo perso, op. cit.*, entrée « Hegel en caleçon ».

41. *Esprit d'enfance, op. cit.*, p. 113.

42. *Philo perso*, entrée « Heine », p. 235.

43. *Ibid.*, p. 26.

Pour finir, nous aimerions remettre en perspective certains de ces procédés et caractéristiques de l'écriture de R.-P. Droit, en considérant trois problématiques qui sont au centre de sa réflexion.

Imagination, corps parlants, et dérobade interne du langage

La première question est celle de l'imaginaire et de ses liens intimes avec la rationalité. Ce thème constituait déjà le point de départ des recherches sur la réception de la pensée indienne : « Il n'est pas déraisonnable d'avoir pour présupposé que le discours des philosophes n'est pas réglé seulement par la rationalité. Une part plus ou moins importante d'imaginaire s'y trouve à l'œuvre. Elle est plus particulièrement visible quand il s'agit des "autres" et des "ailleurs". [...] Il demeure nécessaire de s'interroger sur ce qu'est un imaginaire philosophique⁴⁴. »

Ce sont, fondamentalement, les liens entre réflexion et émotion, raison et imagination, raison et déraison, que R.-P. Droit cherche à mettre en lumière. « Qu'on cesse d'imaginer que le flot des émotions est indépendant de la pensée. Il ne lui est ni contraire ni extérieur. Ce n'est qu'un même processus, sous deux formes⁴⁵ », écrit-il dans *Esprit d'enfance*. « On ne se défait sans doute jamais totalement de la déraison, de la pensée magique, de l'animisme, de la folie... Chez le plus rationnel des esprits, chez l'adulte le plus rangé, ces monstres survivent. Enfouis, relégués, souterrains, peut-être⁴⁶. » De là l'intérêt pour ce qui se tient à la frontière de la philosophie, mais aussi cette attention pour les liens complexes entre la pensée d'un philosophe et sa vie, pour les « à-côté » de la rationalité.

De là encore l'importance accordée au récit et à la fiction. En conclusion d'*Humain*, qui porte sur les révolutions scientifiques et technologiques en cours (nanotechnologies, révolution numérique, questions écologiques, etc.) à même de changer la définition de l'humain, les auteurs soulignent la « part de rêve [qui] s'active au sein de la connaissance ». « Le fantasme se tient au cœur du savoir », écrivent-ils, réinscrivant les projets scientifiques, les peurs qu'ils soulèvent, les désirs et angoisses qui s'y expriment, dans un « désir humain constant de construire des récits⁴⁷ » : « Cet ancrage dans la fiction est essentiel. Inventer des histoires est vital pour ce que nous sommes. Pas d'humain sans mythes, fables, narrations, comme autant de manières d'assembler les événe-

44. *Culte du néant, op. cit.*, p. VI.

45. *Esprit d'enfance, op. cit.*, p. 114.

46. *Ibid.*, p. 77.

47. *Humain, op. cit.*, p. 519.

ments, de leur donner sens, d'avoir prise sur le monde. [...] Découvrir, pour les scientifiques, c'est aussi raconter une histoire⁴⁸. »

Deuxièmement, ce lien entre raison et émotions se retrouve dans l'idée que les êtres humains sont fondamentalement des « corps parlants », « traversés, métamorphosés, façonnés par le langage⁴⁹ ». C'est ainsi qu'à la fin de *Qu'est-ce qui nous unit ?* R.-P. Droit traduit la définition aristotélicienne de l'homme comme *zōôn logikon*. « De tous les corps vivants, [le corps humain] est le seul à être transformé par la langue⁵⁰. » Cette attention au corps se retrouve dans l'intérêt porté à la voix, aux regards, à la manière d'infléchir la tête, de serrer la main, lorsqu'il mène un entretien avec un auteur⁵¹. Il en va de même dans les textes consacrés à l'histoire de la philosophie, où cette approche des philosophes en tant qu'il sont « aussi des êtres de chair et de sang⁵² » a toute son importance.

Même quand il ont disparu depuis des millénaires, des siècles ou des décennies, ils ont laissé de la vie dans les théories. Une voix continue à faire entendre son timbre au cœur des systèmes. Les textes philosophiques sont toujours habités par une manière singulière de se placer dans l'existence. Même derrière la plus aride abstraction, il est possible de discerner une posture, une façon de se poser, de se mouvoir, de respirer immobile ou de s'agiter⁵³.

Dans cette perspective se comprend aussi le rapport « gourmand » de R.-P. Droit aux idées, le « grand appétit⁵⁴ » de connaissances qui anime la philosophie. C'est aussi la possibilité d'un rapport sensuel aux idées qui se fait jour, une origine de la pensée dans le désir. Au début de *Ma Philo perso*, R.-P. Droit cite la phrase du *Neveu de Rameau*, « mes pensées, ce sont mes catins », et résume par ces mots la démarche de Diderot : « De l'absence de certitude naît une quête sans fin. La quête intellectuelle s'érotise, se métamorphose en une suite indéfinie de rencontres, séductions, découvertes, inconstances, diversités, surprises⁵⁵. »

Troisièmement, enfin, une réflexion sur le langage parcourt l'ensemble des textes de R.-P. Droit. La deuxième des *101 expériences de philosophie quoti-*

48. *Ibid.*, p. 520.

49. *Qu'est-ce qui nous unit ?*, *op. cit.*, p. 146.

50. *Ibid.*, p. 145-146.

51. Voir la préface de *Maîtres à penser*, *op. cit.*, p. 10, ainsi que Michel Foucault, *Entretiens*, Paris, Odile Jacob, 2004.

52. *Maîtres à penser*, p. 10.

53. R.-P. Droit, *La Compagnie des philosophes*, Paris, Odile Jacob, 1998, préface.

54. *Philo perso*, *op. cit.*, p. 18.

55. *Ibid.*, p. 27.

dienne invite à « vider le sens d'un mot ». L'exercice consiste à se saisir d'un objet et à en répéter le nom plusieurs fois, jusqu'à ce que la liaison entre le mot et la chose se desserre peu à peu, jusqu'à ce que le nom se décolle de lui-même de l'objet, qu'il ne reste qu'un son. « Tenter d'observer la fuite même du sens, l'émergence rêche du réel hors de nous », tel est ce qu'il s'agit d'expérimenter. « Tous ou presque avons éprouvé l'extrême fragilité du lien entre mots et choses ». C'est ce lien également qu'explore R.-P. Droit dans *Dernières nouvelles des choses*, qui s'intéresse à la langue muette des objets quotidiens et à ce qu'ils donnent à penser.

Dans *Esprit d'enfance*, R.-P. Droit revient sur cette dimension fondamentale du langage, cette « déroboade interne⁵⁶ » des mots, qui fait que nous ne parvenons « jamais [à] dire le monde complètement, adéquatement, définitivement⁵⁷ », et que nous ne savons jamais complètement non plus ce que signifient les mots que nous employons. D'un côté, le monde ne se laisse jamais pleinement capturer dans les filets du langage, et cela même constitue notre impulsion à parler. D'un autre, du fait que nous naissons dans une langue, riche d'une histoire qui nous précède, « les mots avec lesquels nous pensons, les catégories et repères auxquels nous nous référons sont toujours plus complexes, et plus riches de sens, que nous le savons⁵⁸ ». Ces deux caractéristiques du langage habitent tout discours : une incapacité à parler et un trop plein de sens. « Qu'une bonne part du sens de ce que nous préférons nous échappe, ne doit pas être entendu comme un défaut. Le sens déborde de toutes parts⁵⁹. »

Avec cette réflexion à l'arrière-plan se comprend le rôle accordé à l'humour et à tout ce qui introduit du décalage et des fissures dans le discours, à ce qui provoque un décrochage d'avec nos propres paroles et pensées. L'humour, la légèreté du ton, ne sont pas seulement des moyens pour rendre la coupe du savoir moins amère. Il y a une réelle profondeur de l'humour, un gouffre du langage qui s'entrouvre sous les traits du rire. En cela réside, selon R.-P. Droit, l'« héroïsme du calembour », lequel « sous des airs débiles, futiles, pitoyables, s'emploie à rire du néant des mots⁶⁰ ».

Chacun d'eux introduit dans le monde du sens de minuscules béances.

Des courts-circuits affectent le réseau des significations. Le discours sensé se trouve parasité, paralysé, transi par les doubles sens et les

56. *Esprit d'enfance*, op. cit., p. 50.

57. *Ibid.*

58. *Ibid.*, p. 64.

59. *Ibid.*, p. 65.

60. *Philo perso*, p. 242.

télescopes. L'inquiétude naît évidemment d'un soupçon immédiat, ces catastrophes mineures vont se diffuser en toutes directions, par capillarité. Les phrases minées par les calembours menacent la totalité de la langue. [...] Les calembours font pressentir, même si de telles horreurs ne sont jamais explicitées, combien la langue n'est qu'une mince pellicule sur le vide et l'absurde. Il suffit d'un rien, d'une bêtise, pour que se disloque l'apparence⁶¹.

Pour conclure, revenons à notre point de départ, à la « nécessité impérieuse pour la philosophie » de pouvoir « traduire les idées dans le langage de tous ». L'exigence de pouvoir formuler dans des mots simples les problèmes philosophiques découle du fait que la philosophie naît d'abord d'un étonnement partageable par tous (devant la réalité extérieure, l'existence, les rapports entre nos idées et le monde hors de nous, le langage, les comportements humains...) : ses questionnements trouvent leur amorce dans une réalité commune à tous, dans des questions qui se posent à chacun, et peut-être, comme l'affirmait Aristote au début de la *Métaphysique*, dans un désir de savoir et un plaisir pris à connaître existant en chacun de nous. Qu'il faille, pour tenter de répondre à ces questions, faire de longs et abstraits détours, accepter la « patience du concept », n'enlève rien à cet ancrage existentiel de l'interrogation philosophique, à ce point de départ de la philosophie qui en fait l'affaire de tous. C'est pourquoi on attend du philosophe qu'il puisse rendre compte de ses recherches et les faire partager. « Si tout ne peut être dit en langage courant, l'essentiel au moins doit être indiqué avec les mots de tout le monde. Sinon, quelque chose d'essentiel à la philosophie se trouverait perdu⁶². »

L'écriture à destination d'un public non-spécialiste ne relève pas seulement d'une tâche de diffusion du savoir. Il y a un lien essentiel entre la philosophie et ce que le bouddhisme japonais nomme *esprit du débutant* (*shoshin*) « conjuguant désir d'apprendre, conscience d'ignorer, absence de certitudes⁶³ » : « Philosopher, c'est toujours commencer, se placer de nouveau en situation inaugurale, rompre avec les acquis, les certitudes et même les savoirs, qu'ils soient authentiques ou illusoires.⁶⁴ »

61. *Ibid.*, p. 243.

62. *Une Brève Histoire de la philosophie, op. cit.*, p. 15.

63. *Esprit d'enfance*, p. 23.

64. *Ibid.*, p. 158.

C'est cette *pratique* de la philosophie que cherche à communiquer R.-P. Droit, pratique du « pas de côté » qui vaut aussi bien pour la « philosophie quotidienne » que pour l'histoire des idées plus savante. Il ne s'agit pas de défendre une doctrine ou un système, mais de partager un appétit de savoir et une curiosité : « s'intéresser aux pensées d'ailleurs, à tout ce qui démultiplie la réflexion, interdisant de la clore sur une seule question, langue ou culture⁶⁵ ». Ce programme s'adresse à tous. Programme modeste en apparence, qui ne promet ni grande transformation de soi ni grande révolution, mais il suffit parfois de ne provoquer qu'un léger déséquilibre, pour faire vaciller des certitudes ou libérer ce qui était retenu.

Cela ne signifie nullement, enfin, une réduction de la philosophie à cette pratique de l'étonnement. Il s'agit d'un point de départ, essentiel, qu'il convient de ne pas perdre de vue, même dans les hauteurs de l'abstraction. Mais ce n'est qu'un point de départ. « Élaborer ce savoir, répondre à ce désir, nécessitent de faire du chemin, de mobiliser des concepts, des démonstrations, de s'emparer de toute la boîte à outils de la raison. Mais cela ne vient qu'ensuite, et se trouve distinct du choc initial⁶⁶. »

Au début d'*Une Brève Histoire*, R.-P. Droit compare la pratique de la philosophie à celle du sport, que l'on peut pratiquer en professionnel ou en amateur occasionnel. Dans tous les cas, cela fait respirer et ouvre l'appétit.

Université de Bonn

65. *Philo perso*, quatrième de couverture.

66. *Esprit d'enfance*, p. 159.